« Le corps dans tous ses états. 12ème Rendez-vous de l'Histoire de Blois »
Cycle sexualité minoritaire
Le corps colonial

Intervenants

Pascale BARTHELEMY[1] (Maîtresse de conférences à l'ENS Lyon. Recherches : histoire contemporaine de l'Afrique, colonisation, genres)
Jules FALQUET[2] (Sociologue, Maîtresse de conférences à Paris Diderot. Travaille sur les femmes et le genre dans la mondialisation).
Christelle TARAUD[3] (Historienne. Enseigne à l'Université de New York à Paris. Travaille sur la sexualité, le féminisme, la colonisation).

Introduction du thème (Eric FASSIN)

Les questions coloniales sont pertinentes pour comprendre la question des sexualités minoritaires. Selon Marcel MAUSS, le corps est social. Pour Michel FOUCAULT, le corps est un enjeu politique. Comment comprendre dans le contexte colonial les questions liées à l'intimité, à la sexualité ? Dans quelle mesure les problématiques coloniales peuvent-elles être lues à travers la question du corps ? Dans quelle mesure la politique de l'intimité revêt-elle une politique de la sexualité ? Quels sont les prolongements postcoloniaux de ces questions et leurs enjeux ?

Intervention de Christelle TARAUD.

Le corps est un enjeu de l'ordre colonial. Il est dans l'interconnexion des catégories dominants/dominés.

1. La colonisation a-t-elle un corps ?

Dans le processus de la colonisation, deux corps s'affrontent, le corps colon, le corps colonisé. En 1881, le *Code de l'Indigénat* fut produit pour l'Algérie coloniale et diffusé après 1885 dans toutes les parties de l'empire. Le Code de l'indigénat induit des incidences sur le corps. Les politiques discriminantes ont des impacts sur ce corps colonisé: réduction de la mobilité des corps (le permis de circuler est nécessaire), contrainte sur sa capacité à se réunir (les rites de passages traditionnels ont contrôlés), restriction des libertés.
Dans le contexte colonial, une forte coercition est exercée contre le corps indigène : dévirilisation, bestialisation. Les corps indigènes sont violentés dans le cadre du quotidien : exécutions sommaires, viols, violences psychologiques (l'indigène est souvent affublé d'un surnom raciste, infantilisant). Le corps indigène apparaît comme consubstantiel de l'ordre colonial. Le corps colonial est aussi un corps souffrant, un corps malade, affamé, dégénérescent (la littérature coloniale présente pléthore de récits sur la puanteur de l'Arabe). Enfin, le corps indigène est présenté comme dangereux car contaminant au sens sexuel et racial.

2. La colonisation a t-elle un sexe ?

[1] Thèse : *Femmes, africaines et diplômées : une élite auxiliaire à l'époque coloniale. Sages-femmes et institutrices en Afrique occidentale française (1918-1957)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris 7-Denis Diderot, 2004
[2] *J. Falquet*, De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation » *Editions La Dispute, 2008*
[3] *C. Taraud,* La prostitution coloniale. Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962), *Paris, Payot et Rivages, 2003.*

Le corps indigène est sexualisé et racialisé. Celui de la femme est érotisé et sexualisé. On passe de l'orientalisme classique à l'iconographie coloniale de la femme. Au début de la colonisation les femmes sont présentées voilées. L'image de la femme progressivement devient celle de la mauresque[4] aux seins nus. On passe de l'idée du voilement à l'idée du dévoilement, du nu. Les représentations symboliques sont omniprésentes. La question de la sexualité de la femme l'est aussi. A travers la prostitution coloniale[5] et l' « économie du sexe » c'est le processus de la dégradation du corps de la femme indigène qui filtre.
Le corps masculin est aussi très présent. Deux figures dominent : le « pédéraste efféminé » et le « prédateur sexuel ». Les « pédérastes », symbolisent les enjeux de la question de la virilité. Leur image, valorise la domination, la supériorité sexuelle du colon. Le « prédateur sexuel » se distingue quant à lui dans l'imaginaire colonial par son membre surdimensionné. Il est l' « hyperhétérosexuel », « l'hypersensuel ». Sa figure est corollaire à l'existence de la polygamie, des harems.

Conclusion

La question des sexualités minoritaires au cours de la période coloniale est une question souvent taboue. Ainsi lors des débats sur la torture pratiquée durant la guerre d'Algérie, la thématique du viol comme mode de torture fut passée sous silence. Aujourd'hui, on voit émerger une reconstitution moderne de l'orientalisme au travers de l'image de la « beurette[6] », terme connoté sexuellement négativement. Celle-ci travaille le social et le politique.

Intervention de Pascale BARTHELEMY.

En Afrique Occidentale Française (AOF), une violence quotidienne est exercée aux seins des institutions de formation (écoles de sages-femmes, d'institutrices) contre les jeunes filles africaines. Cette violence est légitimée par le devoir de civilisation et la volonté de dresser les corps. Elle est exercée par des femmes sur d'autres femmes. Les rapports de domination opposent des femmes européennes à des femmes africaines. Les corps sont ceux de jeunes filles âgées de 15-18 ans venant des territoires de l'AOF : Bénin, Mali, Sénégal…Ces jeunes filles vivent en internat. La formation professionnelle est certes présente, mais elle n'est pas centrale. Il s'agit avant tout de réformer les individus dans leur globalité, de réformer les corps. Cette mission civilisatrice s'appuie sur des préjugés anciens. Les jeunes femmes africaines sont décrites comme : « désordonnées, paresseuses, faisant preuve d'apathie, ne pouvant se contrôler ». Elle s'appuie sur la volonté du pouvoir colonial de former les esprits. Aussi différents procédés pédagogiques sont mis en œuvre pour formater les esprits afin d'occidentaliser le comportement des jeunes filles. Quels sont ces procédés ?

Les travaux de l'historien Jean-Hervé JEZEQUEL[7] montrent la similitude des destins masculins. Dans les institutions françaises, la réglementation apparaît comme un outil pour discipliner les filles. Le corps n'est jamais au repos. Le port de l'uniforme marque son occidentalisation. L' « éducation ménagère » est un autre outil de dressage : les jeunes filles sont conditionnées à la domesticité : il faut apprendre à ranger, à ordonner, à classer. Les responsables contrôlent la marche, apprennent aux élèves à faire la révérence. L'objectif poursuivit est la création d'une nouvelle femme africaine, une femme civilisée.

La surveillance des corps passe aussi par le contrôle de la sexualité. Toute grossesse entraine l'exclusion définitive de l'internat. Pourtant l'institution coloniale a échoué sur ce point comme le prouve la multiplication des procédures à suivre pour éviter les grossesses et quoi faire en cas de grossesses. L'accumulation des procédures est un fait qui révèle la persistance de ces dernières et l'échec de cette éducation sexuelle et de sa volonté de maîtriser le corps colonisé.

[4] C. Taraud, Mauresques. Femmes orientales dans la photographie coloniale (1860-1910*)*, *Paris, Albin Michel, 2003.*
[5] *C. Taraud,* La prostitution coloniale. Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962), *Paris, Payot et Rivages, 2003.*
[6] L'auteur fait référence à tous les sites Internet qui véhiculent l'image de la « beurette » comme objet sexuel.
[7] Voir articles publiés dans *Cahiers d'études africaines, « Histoire de banc, parcours d'élèves »,* 2003.

Intervention Jules FALQUET, « *Les féminicides à Ciudad Juarez* ».

Pourquoi une telle actualité ? Depuis les années 1990, des corps de femmes « brunes » sont retrouvés assassinés, torturés. Ce sont majoritairement des femmes indiennes et paysannes. Ces assassinats sont significatifs pour comprendre la mondialisation néolibérale car ils révèlent des mécanismes de réorganisation du travail. La question du genre est au cœur de la mondialisation.

1. Des corps sexués de travailleuses

Ce sont des corps sexués car dociles et répondant aux besoins des maquiladoras pour le travail. Ce caractère sexué est très réducteur. Ce sont aussi des corps racialisés car ce sont ceux de paysannes indiennes ou de travailleuses pauvres. Les féminicides mettent en exergue des corps non importants ou vue comme tel mais des corps qui permettent de gagner de l'argent. Le corps féminin doit être rentable.

2. Des corps significatifs

Ces assassinats révèlent les transformations du corps, l'entrée du Mexique dans la mondialisation néolibérale. En effet, les facteurs explicatifs qui permettent la compréhension de ce fait de société sont : une haine du genre et le continuum de la violence contre les femmes. Pour certains anthropologues, ces féminicides correspondent à une nouvelle façon pour les organismes mafieux, pour les narcotrafiquants notamment de marquer leur contrôle sur des territoires spécifiques. Pour J. Falquet, c'est l'idée de l'impunité qui explique ces assassinats en déplaçant le curseur vers les responsabilités de l'Etat mexicain. Ce dernier tente par ce biais de terroriser la main d'œuvre féminine et donc de la garder sous son joug. L'objectif poursuivi est de conserver le bas prix de cette main d'œuvre. La violence contre les femmes est légitimée et objectivée par la puissance politique, publique. L'assassinat apparaît comme un nouvel outil de gestion de la main d'œuvre.

Conclusion

La violence contre les femmes peut être observée à l'aune d'une large globalité. L'Etat mexicain par son inaction contribue à terroriser la main d'œuvre.

Myriam GUIEBA, professeure au lycée Michel Ange, Villeneuve la Garenne.